

## MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

# **Un/e responsable des écoles du secondaire II général**

## **auprès du Service de l'enseignement à Sion**

Le Service de l'enseignement est responsable des écoles de la scolarité obligatoire et du secondaire II général. Il planifie le déroulement de l'année scolaire, participe à l'élaboration des programmes et des moyens d'enseignement, applique la politique gouvernementale en matière de formation, gère le personnel enseignant et assume la surveillance générale des établissements.

### Vos tâches

■ Vous serez actif dans les domaines liés aux écoles du secondaire II général du canton du Valais ■ Vous serez le représentant du Service de l'enseignement dans les affaires liées au domaine du post-obligatoire non professionnel au niveau cantonal, inter-cantonal et fédéral ■ Vous participerez aux séances de direction du service de l'enseignement ■ Vous serez le référent des directions des écoles du secondaire II général pour toutes les questions touchant à l'organisation de l'année scolaire, à la gestion du personnel et à l'administration. A ce titre, vous présiderez les séances des directions du secondaire II ■ Vous êtes chargé de la supervision des examens cantonaux de diplôme et de maturité

### Votre profil

■ Bachelor dans le domaine administratif et/ou économique ■ Expérience professionnelle confirmée obtenue dans le cadre d'une école, d'une administration ou d'une entreprise ■ Bonnes connaissances des structures et du fonctionnement de l'Etat du Valais et du système scolaire valaisan ■ Sens de l'organisation et aisance rédactionnelle ■ Esprit de synthèse et capacité à s'imposer ■ Maîtrise et autonomie dans l'accomplissement des tâches administratives ■ Capacité à s'intégrer à une équipe et à collaborer avec plusieurs partenaires (écoles, services,...)

### Langue maternelle

Française ou allemande. La maîtrise rédactionnelle dans les deux langues officielles serait un atout.

### Entrée en fonction

1<sup>er</sup> mars 2015 ou à convenir

### Cahier des charges et traitement

Le Service de l'enseignement (tél. 027 606 42 05) ou le Service des ressources humaines (tél. 027 606 27 50) donneront, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Place de la Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **30 janvier 2015** (date du timbre postal).

**Service  
des ressources humaines**

Sion, le 16 janvier 2015

tc/alu - DFS